



Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet www.geipan.fr: la consultation du guide d'identification des PAN vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe (un objet constaté sur une photo ou sur un film APRES la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

- o Le questionnaire est individuel et doit être rempli par le témoin direct
- o Le questionnaire ne doit concerner qu'une seule observation à la fois

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni de vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web : www.geipan.fr, onglet « Recherche de cas » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

du traitement du t'emoignage. $V3-14/juin\ 2019$

Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Pour votre récit, vous pouvez utiliser le texte libre préparé avant d'avoir consulté le « Qu'ai-je vu ? »

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

Depuis le 12 août j'essaie de photographier des étoiles filantes. Vu le peu de résultats, je continue à me perfectionner quant aux réglages et aux stratégies permettant d'arriver à un minimum de succès.

Les lendemains de prises, je procède à la visualisation des fichiers, un par un (une nuit représente entre 600 & 1000 clichés). De là j'extrais les photos des possibles étoiles filantes ou des captures surprenantes.

Le 20 août j'ai été interpelé par une série de points qui avaient une mobilité bien plus réduite et surtout des parcours que j'ai qualifié de « zig-zag » pour ne pas dire tortueux.

Cela s'est trouvé sur 43 photos, dont j'ai fait un montage vidéo de type « time-lapse » qui dynamise le mouvement. Par chance un avion de ligne passait en simultané, ce qui permet d'évaluer les différences de vitesse.

Phénomène anormal, ou plutôt inexpliqué, j'en ai parlé à deux astro-photographes. L'un m'a dit « ce sont des bestioles » sans vraiment trop s'y attarder. Le second m'a dit « ce ne sont ni des satellites, ni des avions ».

Merci, alors c'est quoi ???

La gendarmerie de (32 m'a orienté sur vos services.

Je vous soumets donc ces documents, certains que vous n'aurez aucune difficulté à élucider la chose, du moins cela me rassurerai!

Rien de fantastique, mais une petite crainte de dirigeables ou de drones au-dessus de Colomiers (*direction approximative*) et son constructeur aéronautique me disent qu'il vaut mieux transmettre ces informations, à toute fin utile.

Vous remerciant pour votre attention.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à <u>l-cnil@cnes.fr</u> et à <u>geipan@cnes.fr</u>

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

A1. Adresse précise du lieu d'observation (commune, département, rue, ...): 32600 LIAS A3. Si Pendant un déplacement : nom du bateau, de la route ou référence du vol : B1. Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation? Toutes les prises de vues étaient automatisées. B2. Où vous trouviez-vous exactement ? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.) B3. Description du lieu d'observation : 32600 LIAS, prises de vues depuis la terrasse de mon domicile. **B4.** Date de l'observation : ...20/08/2023 **B5.** Heure précise de début (en heure locale) : 00h27 B6. Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes): 00h46 soit 19 B7. D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ? Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document. NON, d'ailleurs je n'en ai pris conscience que le lendemain au montage des clichés.

et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à <u>I-cnil@cnes.fr</u> et à <u>geipan@cnes.fr</u> Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer

B8. Le cas échéant, identité et relation entre ces témoins et le témoin principal :

B9. L'observation s'est faite de façon : continue et ponctuelle

(Rayer ou supprimer la mention inutile)

A travers des clichés de 15" espacés de 18" environ. Il s'agit des clichés sélectionnés pour cet évènement.

B10. Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

B11. Qu'est-ce qui a provoqué la fin de l'observation?

Le passage hors champs de l'objectif photo

B12. Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI / NON

(Rayer ou supprimer la mention inutile)

Le phénomène est apparu le lendemain lors de la sélection des images du TIME-LAPSE des prises de vue.

Lors de la captation j'étais soit à côté de l'appareil photo, soit au lit.

B13. Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

Appareil photo CANON EOS 80D avec objectif TAMRON 16-300mm

Il était calé sur trépied en 16mm / f:4,5 / 8000 ISO / pause de 15" / balance des blancs AUTO, le déclenchement était fait par un déclencheur automatique toutes les 18" pour laisser le temps à l'APN d'enregistrer les clichés (parfois certains ont été sautés faute de synchronisme).

B14. Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

Ciel dégagé, peu de nébulosité qui aurait gêné à cause de la pollution lumineuse de la métropole toulousaine.

B15.Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

Présences d'étoiles, de passages de satellites, d'avions de ligne (haute altitude et basse altitude), de flash-flares de satellites. Pas de lune ni de soleil à cet instant.

B16. Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...):

La terrasse était parfaitement dans l'obscurité (éclairage public arrêté dés 23h). Parfois, lors de passage de véhicule dans le lotissement, l'arbre situé à droite du champs photo était ponctuellement illuminé 'observable sur le Time-Lapse.

B17. Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

NON

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à <u>I-cnil@cnes.fr</u> et à <u>geipan@cnes.fr</u>
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

V3-14/juin 2019

page : 7

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

C1. Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...):

Il s'agit d'un unique phénomène qui a duré plusieurs minutes et qui a été capté par séquences de pauses de 15" à l'appareil photo. Le tout sur 43 clichés.

C2. Forme:

Apparaissent 2 objets lumineux qui suivent un parcours en zig-zig, parfois lent et parfois plus rapide. La présence de la trace d'un avion de ligne sur un cliché permet d'évaluer la proportionnalité des vitesses.

C3. Couleur:

Tracés blancs, avec une balance des blancs automatique. La couleur semble être identique aux traces de satellites et aux étoiles.

C4. Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Les photos vous permettront d'évaluer les magnitudes des objets, j'en suis incapable.

C5. Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

Pas de trainée, ni de halo

C6. Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

CF les clichés

C7. Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...):

Je n'ai pas pu entendre de bruit.

C8. Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) :

Je dirai une certaine distance (cf Fernand Raynaud), ou alors une palanquée (cf pifométrie ;o)

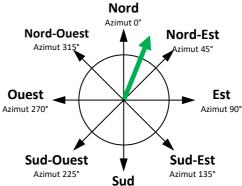
Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

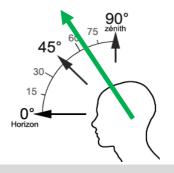
C9. C10. Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Dans le lot des étoiles, il doit y avoir Cassiopé Persée est cachée derrière l'arbre Polaris est cachée par le toit.



Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

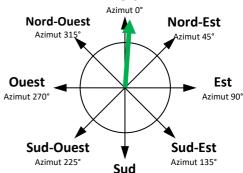


C11. C12. Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

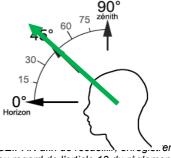
Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Nord

0° environ, plus bas se trouvant le toit de mon domicile.



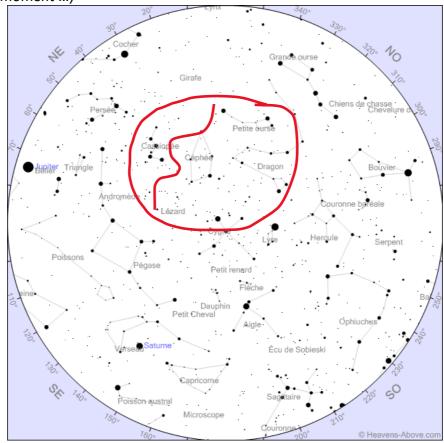
Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élémement du le clocher de l'église)



Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Voici ce qui me semble être la zone observée avec l'appareil photo. Je peux m'être trompé bien entendu (*carte inversée, gaucher*

dyslexique par moment ...)



C13. **Trajectoire du phénomène** (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.):

Sur la carte ci-dessus, j'ai approximativement reproduit le parcours des 2 objets et la zone photographiée.

C14. Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

Cf carte ci-dessus

C15. Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) : RAS

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :



Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.



Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.



Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Maps (http://maps.google.fr) ou Geoportail (http://www.geoportail.gouv.fr/accueil) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

<u>Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image</u> (Photoshop, GIMP, Illustrator, ...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format JPG, png ou PDF.

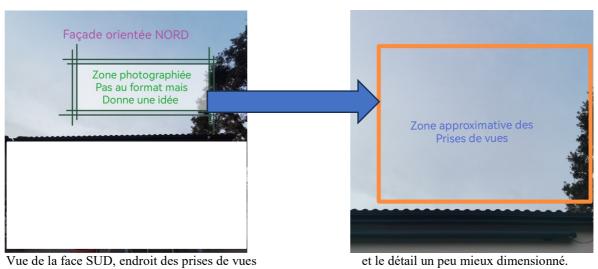
<u>Si vous ne pouvez pas accéder à ce type de matériel</u>, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le-nous au format JPG, png ou PDF.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

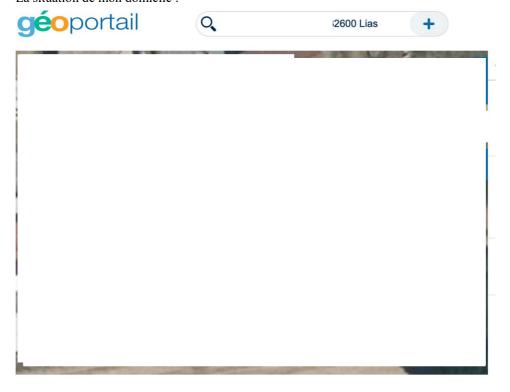
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Croquis de votre observation

D1. Utilisez cette page pour dessiner votre observation. Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.



La situation de mon domicile :



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Lenil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Et maintenant?

E1. Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

Pas l'ombre d'une émotion, puisqu'en décalé. Mais une belle surprise de voir de drôles d'objets sillonner le ciel nocturne.

E2. Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

J'en ai parlé à 2 photographes « astro ». L'un a dit que ce devait être des insectes (sans trop s'intéresser à mon avis...). L'autre m'a affirmé que ce ne pouvait être des satellites ou des avions.

E3. Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

Je compte bien comprendre ce phénomène, car je suis de ceux qui sont plutôt rationnels. J'ai pensé à des dirigeable de haute altitude ou des drones. Ces engins ont des vitesses bien moindre que les satellites ou les avions de ligne.

E4. Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ?

Rien de particulier, j'adore observer le ciel, à la lunette, à la jumelle ou en photo.

J'ai eu la chance de voir des entrées de débris dans l'atmosphère, des étoiles filantes, etc... c'est tout.

E5. Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les PAN?

Pas l'ombre d'un avis, puisque je ne sais pas ce dont il s'agit dans mon cas. Cela étant, les phénomènes sont intéressants à décortiquer, j'en suis certain.

E6. Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

J'en suis persuadé, car vous devez accéder à nombre d'éléments pouvant être croisés et ainsi trouver « ce » qui se trouvait dans ce secteur.

E7. Pensez-vous que l'expérience que vous avez vécue a modifié quelque chose dans votre vie ? Qu'il peut y avoir un avant et un après ? Expliquez ce que vous ressentez :

Je me sens un peu moins bête, j'ai une histoire à raconter et mes séances de photos ne sont pas monotones !

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

D /	• .	<i>c</i>
レヘヘつ	nitii	しつまょも
Réca	DILLI	ıaıı
	P . C .	

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles): Gendarmerie (mentionner la brigade la date): GEIPAN (mentionner le nom du contact et la date) : - Internet (mentionner le site et la date) : Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? OUI (Elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site) Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis. (Cocher ou supprimer les mentions inutiles) ☐ Questionnaire ☐ Croquis du phénomène observé (nombre : ...1...) \square Carte(s) ou plan(s) (nombre : ...1....) ☐ Photographie(s) de l'observation (nombre : ..43.....) □ Vidéo(s) de l'observation (nombre : ...1....)

☐ Photographie(s) de l'environnement (nombre : ...3....)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Lenil@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

- J'autorise le GEIPAN à publier tous les éléments de témoignage fournis par le témoin (questionnaire, compléments éventuels, ...) et les conclusions établies par le GEIPAN sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).
- J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement retouchées, dessins, schémas, vidéos).

e, soussigné	
	certifie la sincérité des
nseignements fournis ci-dessus.	
ait à LIAS	
e 22 août 2023	
Signature :	
Si vous complétez ce formulaire par ordinateur i	incáraz votra cianatura ccannáa ou tanaz

Ce questionnaire est à renvoyer :

- Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à <u>geipan@cnes.fr</u> Ou
- Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

GEIPAN

Centre national d'études spatiales DSO/DA//GEIPAN 18 avenue Édouard Belin, 31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnil@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.